



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question écrite n° 102885

## Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de bien vouloir lui faire connaître les objectifs poursuivis par les organisateurs de la semaine européenne de la mobilité. Il lui demande également de lui fournir un bilan de l'édition 2005 de cette opération.

## Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question sur les objectifs de la Semaine européenne de la mobilité en 2006 et sur le bilan 2005. Depuis 2005, la Semaine des transports publics et la Journée sans voiture ont disparu au profit de la Semaine européenne de la mobilité. Cette semaine, qui se tient tous les ans du 16 au 22 septembre, a pour objectif d'informer le public sur les problématiques de déplacements urbains et de l'inciter à modifier ses comportements en faveur de modes de transport alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle (bus, vélo, marche...). Tous les acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations, réseaux exploitants...) sont invités à se mobiliser, après l'appel à projets lancé au printemps. La multiplication des actions doit permettre de créer une véritable synergie en ce sens et d'obtenir ainsi un impact significatif auprès de la population. Au-delà de l'action de sensibilisation à grande échelle, cette manifestation permet de tester in situ de nouveaux modes de déplacement (bus à gaz, vélo, véhicule propre...), des démarches innovantes en matière d'organisation des déplacements (plans de déplacements urbains, plans de déplacements d'entreprises, covoiturage, autopartage...) et des aménagements adaptés qui concourent ainsi à une mobilité durable. En 2005, pour sa première édition en France, la Semaine européenne de la mobilité a rencontré un succès très prometteur. Elle a été organisée par le ministère de l'écologie et du développement durable en partenariat avec le ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, l'ADEME et le GIE objectif transport public GART/UTP, la Fubicy et le Club des villes cyclables. Chaque année, la Commission européenne décide d'une thématique centrale autour de laquelle les acteurs locaux sont amenés à réfléchir. En 2005, le thème défini par la Commission européenne était : « Au travail autrement ». L'accent a donc été mis en France sur les plans de déplacement d'entreprises avec le slogan « Bougez autrement ! La meilleure énergie, c'est la vôtre ». 156 acteurs se sont mobilisés sur l'événement : 61 villes (Paris, Lyon, Angers, Orléans, Bordeaux, Saint-Etienne, Nantes métropole..., mais aussi Corrençon-en-Vercors, 353 habitants), soit 7,5 millions de Français, 15 entreprises (Bouygues Télécom, la Mondiale, Kelkoo, Aéroports de Paris...) ; 35 associations ; 34 autorités organisatrices de transport ; 11 services de l'État. Les régions les plus dynamiques ont été l'Ile-de-France avec 25 acteurs, Rhône-Alpes avec 21 acteurs et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 19 acteurs. De nombreux outils de communication ont été développés : 350 000 guides de la mobilité, 40 000 cartes postales, 35 000 badges, 1 spot télévisé (diffusé gratuitement sur TF1, France 2...), grâce notamment à des partenaires privés comme Vinci Park et Cart'Com.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102885

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 5 septembre 2006, page 9261

**Réponse publiée le :** 23 janvier 2007, page 823